


 134
CONFIDENTIEL

KIGALI, le 31 12 90

N° 13/02.1.4

(27)

Monsieur le Ministre de la Défense
 Nationale
KIGALI

Ministère de la Défense

OBJET : Entretien du Général VARRET,
 Chef de la Mission Militaire
 de Coopération Française.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
 ci-après le résumé succinct des entretiens que le Général J. VARRET,
 Chef de la Mission Militaire de Coopération Française, a eus le
 13 Décembre 1990 successivement avec le Chef d'Etat-Major de
 l'Armée Rwandaise Adjoint, Col SERUBUGA L., le Secrétaire Général
 au Ministère de la Défense Nationale, Col RUSATIRA L., Chef
 d'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale Adjoint, Col RWAGAFILITA
 P.C. Le Président de la République Rwandaise lui a accordé une
 audience le 14 Décembre 1990.

Etat-Major de l'Armée Rwandaise

Le Chef d'Etat-Major AR Adjoint, après
 avoir souhaité la bienvenue au Général, lui a exprimé ses remer-
 ciements et sa très grande satisfaction pour l'appui tant matériel
 que moral que la FRANCE a apporté au RWANDA pendant les moments
 difficiles et pendant lesquels les autres amis du RWANDA l'avaient
 lâché.

Poursuivant son exposé, il a rappelé
 à son interlocuteur qu'il avait remis une liste des besoins au
 Chef de la Mission d'Assistance Militaire à son intention. Les
 besoins étant nombreux, il lui revient d'apprécier en quoi la
 FRANCE peut poursuivre ses efforts en aidant l'Armée Rwandaise.

Dans l'ordre de priorité, il a
 demandé avec insistance que la FRANCE puisse remettre en état
 opérationnel le Bn Recce, le Bn Para Cdo et l'Esc Avi. Et
 d'ajouter que ces Unités appuyées par la FRANCE, ont donné au
 RWANDA la victoire d'Octobre. Il conviendrait donc de les
 remettre en état pour les actions éventuelles ultérieures.

.../...

CONFIDENTIEL

Bn Recce

C'est ainsi qu'il a demandé un renfort d'un Coopérant au Bn Recce. Celui-ci aura pour tâche de former sur place le nouveau Comd Bn devant remplacer le regretté Lt Col BEMS RWENDEYE, quitte à l'envoyer en FRANCE ultérieurement.

Des pièces de rechange sont également prioritaires pour remettre en marche les blindés qui ont connu de lourdes pannes. Pour y parvenir, il a souhaité que l'enveloppe soit portée à 500.000 F par l'an pour l'opérationnalité des AML. Dans la même priorité, il a demandé les lunettes d'observation de nuit (intensificateurs de lumière).

blindés

Bn Para Cdo

Le Chef d'Etat-Major AR Adjoint a insisté sur la fourniture de 350 parachutes promis et d'établir un plan de remplacement annuel à raison de 50 parachutes par an afin d'avoir en permanence un hauteur de stock suffisant. Sur la question de la nécessité des parachutes, étant donné que pendant la guerre d'Octobre, les parachutes n'ont pas été utilisés, il a précisé que l'entraînement para-cdo donne une très grande confiance aux soldats.

parachute

* Sur ce chapitre, il a demandé la prolongation du terme du Major REBALO, affecté au Bn Para Cdo pour former les dispatchers. Il a renouvelé sa demande de formation des dispatchers rwandais en FRANCE. A ceci s'ajoutent la formation technique de la guerilla et d'observateurs.

Dispatchers

Esc Avi

Il a placé l'accent sur la formation des pilotes d'hélicoptères et d'avions pour remplacement des pertes subies. Et de poursuivre en demandant le maintien du Major MARLIAC pour le perfectionnement des pilotes et de la mise en place d'un nouvel élément pour la formation de base des pilotes sur place. Pour la réussite de cette mission, un avion et un hélicoptère d'entraînement sont indispensables, de même que les jumelles de vol de nuit pour le perfectionnement des pilotes.

pilote d'hélicoptère

Il n'a pas manqué de souligner l'insuffisance de matériel de transmission pour assurer la liaison entre les Unités.

Afin de rendre l'interopérationnalité de ces trois Unités (la mise en oeuvre combinée sur le terrain) il insiste sur la maintien du Lt Col CANOVAS en qualité de Conseiller à l'Etat-Major AR.

Il a renouvelé à son interlocuteur que les besoins sont nombreux tels qu'ils lui ont été transmis. Il ne s'agit ici que de citer les priorités des priorités.

.../...

Avant de terminer, il a demandé au Général VARRET si d'une part la FRANCE, à l'occurrence le Ministre Français de la Défense, ne pouvait pas nous fournir les renseignements sur les intentions de l'UGANDA dans la guerre qu'elle nous impose et, d'autre part, mener une action diplomatique pour faire pression sur lui pour le ramener à la raison.

Concluant son exposé, il a renouvelé ses remerciements au Général VARRET et lui a demandé d'être notre interprète pour les facilités de paiement et l'accélération de l'obtention des autorisations pour les hélicoptères gazelle et Mortiers 120 mm en commande.

Prenant la parole à son tour, le Général VARRET a remercié le Chef d'Etat-Major AR Adjoint pour les paroles aimables adressées à son égard et l'étroite coopération entre les militaires rwandais et français. Et en réponse à sa demande, il a souligné que la FRANCE fait face à des lourdes dépenses au TCHAD et au GOLF. Il ne manquera néanmoins de faire un effort substantiel dans sa demande bien qu'il ne peut pas satisfaire à tous les besoins. Il a promis de faire le calcul dans la soirée de façon à donner au Président de la République certaines réponses lors de l'audience attendue le 14 Décembre 1990.

Concernant les pièces de rechange pour les AML à essence, il a signalé qu'il faut constituer dans un premier temps un lot de pièces de rechange important, car la société PANHARD n'en fabrique plus, ensuite procéder à la remotorisation progressive des AML sur l'aide directe.

Sur la possibilité de renseignements sur les intentions de l'UGANDA, il a dit que le Ministre de la Défense ne dispose pas de moyens de renseignements en UGANDA. Mais il ne manquera pas d'en faire rapport au Ministre de la Défense. Tandis que sur l'action diplomatique, il a dit que le Ministre de la Coopération, Monsieur PELLETIER s'est rendu en UGANDA sur ce sujet lors de sa dernière tournée en AFRIQUE. Il a promis d'en faire également part à nouveau au Ministre.

Avant de terminer, il lui a dit qu'il souhaitait faire rentrer la Compagnie parachutiste pour les fêtes de NOEL et du Nouvel An pour reconstituer la réserve opérationnelle, car le GOLF et le TCHAD ont déforcé la réserve opérationnelle. Normalement le départ était prévu le 15 Décembre 1990.

Le Chef d'Etat-Major AR Adjoint lui ayant signalé que les combats ont repris dans le NORD, le Général a promis d'attendre dans les premiers jours de Janvier 1991.

.../...

Helico
MORTIER
120mm

Ministère de la Défense Nationale

Le Secrétaire Général, Col RUSATIRA après avoir adressé quelques mots de bienvenue et témoigné sa grande satisfaction au Général VARRET quant à l'action de la FRANCE pendant la guerre d'Octobre, il lui a fait le point de la situation sur le terrain. Et de démontrer par la situation en cours que les assaillants bénéficient bel et bien de l'appui tant matériel que moral de l'UGANDA. D'où leurs incursions sont à prévoir pour une longue période, difficile à déterminer tant que l'UGANDA continue à les appuyer. Il a conclu en demandant le maintien du contingent français jusqu'au contrôle définitif de la frontière et l'intervention diplomatique de la FRANCE pour que l'UGANDA soit consciente de sa responsabilité.

Sur ce point, le Général a intervenu en disant que la situation du GOLF et du TCHAD ne permettent pas de laisser sur place le contingent français. Le Ministère de la Défense doit réorganiser ses forces pour avoir quelques éléments frais. Convaincu de la situation actuelle, il a promis d'attendre leur retrait début Janvier 1991. Il a réaffirmé au Secrétaire Général la détermination de la FRANCE de ne pas laisser tomber le RWANDA et qu'un effort sera fait en conséquence. Il a poursuivi en disant que la FRANCE a déjà initié l'action diplomatique lors de la dernière tournée du Ministre de la Coopération en AFRIQUE; mais qu'il lui en fera le rapport pour voir s'il faut continuer à influencer l'UGANDA.

Dans le domaine de la Coopération, le Secrétaire Général a rappelé que la FRANCE appuie depuis 1975 le Bn Recce, Bn Para Cdo, Esc Avi et la Gendarmerie Nationale en Assistance Technique, formation du personnel et fourniture des équipements par le biais de l'aide directe. Il a enchaîné en demandant également le maintien du Lt Col CANOVAS pour deux ans en qualité de Conseiller à l'EM AR.

Il a également insisté pour la formation en priorité des pilotes d'hélicoptère et d'aviation légère. Sur ce point, il faut tenir compte de la formation de perfectionnement et formation de base sur place. C'est pourquoi le maintien du Major MARLIAC est vivement souhaité.

Il a demandé la réorganisation du Bn Para, l'acquisition d'un avion d'entraînement en remplacement du NORD ATLAS qui est à sa limite d'âge et son intervention pour accélérer les autorisations et les facilités de paiement pour les commandes en cours des gazelles.

Poursuivant son exposé, il a demandé au Général son attention particulière sur les équipements anti-émeute, matériel de transmission, véhicules anti-incendie au profit de la Gendarmerie Nationale pour le maintien d'ordre.

.../...

Le Général VARRET a félicité le Ministère de la Défense Nationale quant à la gestion du matériel et du personnel mis à sa disposition. Il a demandé l'utilisation optimale de ce personnel. Il lui a renouvelé son intention de chiffrer les besoins et lui communiquer la réponse le lendemain.

Etat-Major de la Gendarmerie Nationale

Le Chef d'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale Adjoint a souhaité la bienvenue au Général VARRET et lui a exprimé la satisfaction de la Gendarmerie Nationale quant à la façon dont les coopérants militaires français s'acquittent promptement de leurs devoirs. Et de solliciter la prolongation du terme de certains coopérants, entre autres le Chef MAM, Lt-Col RUELLE et Capt CAILLAUD.

Il a enchaîné en présentant au Général les besoins urgents pour l'année 1991 entre autres le renfort en moyen de transport, matériel de transmission, matériel technique pour le Service Judiciaire et Fichier Central. Il a également regretté la manque de matériel didactique et audiovisuel pour les Services susmentionnés.

Fichier Central

Il a demandé au Général son appui pour le Service de Santé de la Gendarmerie en tant que poste nouveau.

Le Chef de la Mission Militaire de la Coopération a promis au Chef d'Etat-Major Adjoint de la Gendarmerie Nationale de faire un effort pour fourniture des équipements d'instruction et de le maintien d'ordre. En ce qui concerne le maintien de certains coopérants militaires, il a promis de satisfaire à cette demande, car le problème du personnel de la Gendarmerie ne se pose pas avec acuité comme l'Armée.

Audience accordée par le Président de la République

Après les mots de remerciements à l'égard de la FRANCE pour l'aide appréciable accordée au RWANDA pendant la guerre d'Octobre, le Président de la République a resitué la situation tactique sur le terrain. Par là, il a souligné sans ambages la mauvaise volonté de l'UGANDA dans la résolution du conflit. Comme il est difficile d'apprécier la durée de la guerre nous imposée par l'UGANDA, lui a-t-il dit, l'enveloppe d'aide directe devrait être conséquente, de même que le maintien sur place du contingent français. Le Président de la République a demandé le maintien du Lt Col CAMOVAS pour la réorganisation des Unités, surtout celles appuyées par la FRANCE.

.../...

Ne souhaitant pas que la situation ne devienne le KOWEIT du RWANDA, il lui a demandé d'être son interprète auprès du Président MITTERAND et le Gouvernement Français pour mener une action diplomatique par le canal de la CEE pour que l'UGANDA cesse d'exporter la guerre au RWANDA. Et par voie de conséquence, augmenter le volume d'aide pour que le RWANDA puisse faire face à cette guerre, car il est difficile d'acquérir beaucoup d'armements sur fonds propres à cause des contraintes de l'ajustement structurel en cours. Nos bailleurs des fonds imposent la limitation des dépenses militaires.

Complémentairement de l'augmentation de l'aide directe, il a demandé l'intervention du Gouvernement Français auprès de la Commission Interministérielle pour l'octroi des facilités des autorisations d'exportation du matériel acheté par le RWANDA et auprès de nos fournisseurs et bailleurs des fonds pour les facilités de paiement.

Il a terminé en insistant sur la demande d'un hélicoptère de combat pour remplacer celui détruit pendant la guerre d'Octobre.

hélicoptère

Prenant la parole à son tour, le Général VARRET a dit que le contingent français devait rentrer le 15 Décembre, mais compte tenu de l'intervention du Président, il avait autorisé de prolonger leur séjour pour un certain temps. Suite à la situation qui prévaut sur le terrain, il propose le maintien sur place jusqu'au début de Janvier.

Pour ce qui est de l'augmentation de l'enveloppe d'aide directe et l'acquisition d'un hélicoptère, il a promis d'en faire rapport au Ministre de la Coopération, car le budget destiné à la Coopération Militaire ne permet pas cette intervention.

Dans le domaine du personnel, il a accepté la prolongation du terme du Lt Col CANOVAS pour un terme de 6 mois à partir de Janvier 1991, en qualité de conseiller à l'EM AR. Il a marqué son accord pour l'ouverture d'un poste nouveau d'un Conseiller au Bn Recce pour un terme de deux à trois ans. Il a également prolongé le terme des Majors MARLIAC et REFALO pour une durée de 6 mois.

S'agissant de formation de pilotes, il a marqué son accord pour deux pilotes pour l'année 1991, mais à condition qu'ils suivent les cours avec les Sous-Officiers, autrement la session des Officiers aura lieu en 1992.

Dans le cadre de la Gendarmerie Nationale, il ne trouve pas d'inconvénients à la demande de prolongation des termes demandés entre autres en faveur du Lt Col RUELLE et Capt CAILLAUD.

Dans le domaine de l'équipement et du matériel, il lui a informé que l'enveloppe de 2 ½ Millions accordée en Octobre pour l'achat de munitions est un cadeau.

.../...

Il a marqué son accord pour faire un effort sur l'aide directe pour constituer un stock de pièces de rechange des AML avec moteur à essence et l'acquisition de quelques jumelles de vision de nuit.

jumelles

Etant donné que les pièces de rechange des AML à essence ne sont plus fabriquées, il a proposé de procéder à la remotorisation progressive de ces AML. Le coût s'élève à 1 Million de Francs par AML.

En ce qui concerne le remplacement du NORATLAS, il a précisé que l'avion sera révisé. Il restera en conséquence opérationnel pendant 18 mois. Après ce délai, une étude par le constructeur est recommandée pour voir si d'autres prolongations sont possibles.

Pour terminer, il a promis l'accélération de la fourniture des parachutes accordés sur l'année 1990. Dans la même ligne, il a promis un effort pour le maintien d'ordre au profit de la Gendarmerie Nationale.

parachutes

Voilà, Monsieur le Ministre, le résumé des entretiens que le Général VARRET a eus avec les responsables militaires et l'audience du Président de la République.

Il est à noter cependant qu'il n'a jamais mentionné la volonté d'exploiter la liste des besoins lui soumis par le compte-rendu de la réunion n° 097/G3.9.2.0 du 24 Novembre 1990, de même qu'il n'a pas fait mention de l'hélicoptère l'avion d'entraînement et le moniteur pour l'entraînement de base sur place, malgré l'insistance à tous les échelons.

Col BEM GASAKE A.
Attaché Militaire

Copie pour information :

- Monsieur le Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Chef d'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale
KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Rwandaise
PARIS
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Rwandaise
BRUXELLES